

Des achats de formation responsables :

N'oubliez pas de transmettre vos cahiers des charges concernant les formations en ressources humaines à l'ADIAJ Formation, mais attention aux **seuils des marchés publics**:

- Un **achat direct** est possible pour moins de 25 000 € HT.
- En effet pour les marchés d'une valeur inférieure à 25 000 € HT, l'acheteur public a pour seule obligation de **choisir une offre pertinente**, de faire une **bonne utilisation des deniers publics** et de **ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur** lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin.

Pour plus d'information, consultez la [fiche pratique du ministère de l'économie](#)

- Un achat par une procédure de **marché public à procédure adaptée (MAPA)** est obligatoire entre 25 000 € HT et 90 000 € HT avec des modalités de publicité choisies librement.
- Entre 90 000 € HT et 208 999,99 € HT, la publicité de l'appel public à la concurrence dans le Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) ou sur un journal local d'annonces légales et/ou spécialisé.
- Egal ou supérieur à 209 000 € HT, la publicité prend une ampleur européenne, en plus du BOAMP, il faudra communiquer l'annonce sur le **Journal officiel de l'Union européenne**.